AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-8-69 957707

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 2 au Bulletin technique N° 107 d'Août 1969 - 1969-22

- AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

-Carpocapse des pommes et des poires et Tordeuse orientale (fruit à pépins) :

Le "passage" des papillons de la Tordeuse orientale du pêcher, des vergers d'arbres à fruits à noyau dans les vergers d'arbres à fruits à pépins, a été observé et des oeufs ont déjà été déposés sur des poires de variétés d'hiver notamment.

En outre, le deuxième vol de Carpocapse se maintient à un niveau assez élevé et l'activité sexuelle des insectes demeure importante.

Il est donc prudent de placer un nouveau traitement dès réception en choisissant un produit actif contre les deux ravageurs si la situation du verger le nécessite (proximité de pêchers avec un verger d'arbres à fruits à pépins) employé à la dose efficace contre la Tordeuse orientale.

Respecter scrupuleusement la législation concernant les limites d'emploi des produits.

V I G N E

-Vers de la grappe (Eudémis) :

Le troisième vol est en cours depuis quelques jours dans les secteurs où cet insecte apparaît habituellement de manière plus précoce qu'ailleurs (Ste-Cécile dans le Tarn, par exemple). Uniquement dans ces lieux et si des dégâts de la deuxième génération ont été observés, un traitement pourrait être appliqué dès à présent, de préférence avec un produit pour poudrage.

Ailleurs, attendre, pour intervenir, le prochain bulletin.

GRANDES CULTURES

-Mildiou de la pomme de terre :(Tous départements y compris l'Aveyron)

La période de temps humide du 11 au 16 août a permis à la maladie de reprendre une certaine activité, notamment dans les cultures tardives situées en altitude. Dans celles-ci en particulier, effectuer un nouveau traitement dès à présent.

- INFORMATIONS -

V I G N E

-Pourriture grise des raisins (botrytis cinerea) :

Dans certaines régions, les orages du 11 au 16 août ont été accompagnés d'importantes chutes de pluies et risquent d'amener un développement de pourriture grise sur les cépages sensibles.

.../...

Dans les vignes sujettes à cette maladie, situées dans le Nord et Nord-Ouest du Gers (au-dessus d'une ligne passant par MAUBOURGUET et AUCH) et dans le Tarn-et-Garonne, un nouveau traitement pourrait être appliqué si une période pluvieuse est annoncée. Choisir l'un des produits cités dans le précédent bulletin.

/CULTURES LEGUMIERES/

-Melon :

La Cladosporiose trouve, cette année, des conditions climatiques favorables à son développement. Continuer la protection des cultures tardives en appliquant un nouveau traitement soigné avec un produit à base de Manèbe à 240 g de matière active à l'hectolitre auquel on ajoutera un anti-oïdium.

BALMA, le 22 Août 1969

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.